

# MAIRIE DE CLAVIERS

## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	12

*Séance du 13 janvier 2025*

N° 01/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le treize du mois de janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Claviers, dûment convoqué en date du 7 janvier 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES, Maire.

**PRÉSENTS :** Gérald PIERRUGUES, Didier VALENTI, Philippe COLLIGNON, Joseph VALPARAISO, Ange CASTELLOTTI, Guillaume CASCIARI, Stéphane ROQUET, Manuel BARON, Armelle COLIN.

**EXCUSÉS :** Laurette GUIGOU, Pauline MOUGENOT, Vincent GUIGOU, Carol IVARS.

**PROCURATIONS :** Laurette GUIGOU donne procuration à Joseph VALPARAISO.  
Pauline MOUGENOT donne procuration à Armelle COLIN.  
Vincent GUIGOU donne procuration à Ange CASTELLOTTI.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Guillaume CASCIARI.

#### Paiement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 du Budget Principal de la commune

Selon les dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est possible d'effectuer le paiement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2025, afin de ne pas pénaliser les fournisseurs, ni de retarder les investissements à réaliser (travaux ou fournitures), hors investissements restant à réaliser, selon le détail ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts en 2024	Quart des crédits autorisés en 2025
20	Immobilisations incorporelles	6 100,00 €	1 525,00 €
21	Immobilisations corporelles	945 700,00 €	236 425,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>951 800,00 €</b>	<b>237 950,00 €</b>

Le Conseil Municipal, VU le Code Général des Collectivités Territoriales, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à mandater les factures d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Fait et délibéré à Claviers, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Gérald PIERRUGUES

